

ÉLÉMENTS DE LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LES ZONES SAUVAGES

La stratégie nationale sur les zones sauvages devrait être conçue de manière à permettre la protection d'échantillons représentatifs des diverses régions naturelles sur au moins 12 p. 100 du territoire national (régions marines comprises) d'ici l'an 2000. Cette stratégie devrait être élaborée par le gouvernement fédéral à la fois pour garantir l'achèvement de son réseau de zones sauvages et pour faciliter l'achèvement des réseaux de zones sauvages des diverses provinces et territoires.

Cette stratégie devrait comprendre les éléments suivants :

- 1) les **objectifs** relatifs aux zones sauvages;
- 2) la définition des **programmes et des tâches** devant permettre d'atteindre ces objectifs;
- 3) la délimitation des **rôles des gouvernements** fédéral et provinciaux;
- 4) l'établissement des **responsabilités des organismes fédéraux**;
- 5) un **échancier** pour les activités menées dans le cadre de la stratégie; et
- 6) l'affectation de **ressources financières et humaines**.

On a surtout hésité à proposer l'élaboration d'une telle stratégie par crainte que ce processus s'enlise pendant que les régions sauvages restantes continuent à disparaître. Aussi, **étant donné la vitesse à laquelle on perd les zones naturelles intactes au Canada, il faudrait avant tout se rappeler de l'urgence de la situation lorsqu'on entreprendra l'élaboration et la mise en oeuvre de cette stratégie. Il est clair qu'il faut agir vite.**

On propose que l'élaboration de cette stratégie nationale de préservation soit confiée au Service canadien des parcs qui travaillera de concert avec le Service canadien de la faune. Ces organismes pourraient consulter les gouvernements provinciaux et territoriaux, probablement par le truchement du forum des conseils combinés des ministres canadiens de l'Environnement et de la Faune. Il faudrait fournir des fonds supplémentaires en plus des budgets normaux de ces organismes, même si l'accent doit être mis sur l'élaboration d'une stratégie d'une manière efficace, rentable et rapide.

QUESTIONS DONT DOIT TRAITER LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LES ZONES SAUVAGES

La stratégie nationale sur les zones sauvages devrait traiter des questions suivantes :